

Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060 Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666 Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit			Utilisation du produit			
PHOSPHATE DE TRIS (2-CHLOROÉTHYLE)			Usage en laboratoire			
Formule chimique				Numéro MAT	Masse molaire	
C6H12Cl3O4P				TP-0447	285,49	
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes Tris(2-chloroethyl) Phosphate; Phosphoric Acid Tris(2-chloroethyl) Ester; Phosphate c	de tris(2-chloroéthyle)		
Nom du fournisseur	Nom du fournisseur			Adresse - Rue		
Laboratoire MAT			610, rue Adanac			
Ville		Province				
Québec		Québec				
Code postal	Internet		Numéro de téléphone			
G1C 7B7	www.labmat.com		418-660-8666 / 800-890-8666			
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060			
Date FDS préparée	FDS Préparée par			Courrier électronique		
2020-04-28 Laboratoire MA		T	labmat@labmat.com			

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CIMPLIT/COLL			
Classification SIMDUT/SGH	Cancérogénicité catégorie 2		
	Toxicité po	ur la reproduction catégorie 1B	
	Toxicité aid	güe-Orale catégorie 4	
	TOXICITE GI	goo orale calegorie i	
Mention d'avertissement	DANGER		
Mentions de danger (H)	H302 Noci	f en cas d'ingestion.	
	H351 Susc	eptible de provoquer le cancer.	
	H360 Peut	nuire á la fertilité ou au foetus.	
Conseils de prudence (P)	P201	Se procurer les instructions avant utilisation.	
	P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.	
	P264	Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.	
	P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.	
	P301 + P3	B12 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.	
	P308 + P3	B13 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.	
	P330	Rincer la bouche.	
	P405	Garder sous clef.	
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.	
PICTOGRAMMES	!		
Autres dangers		NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)	
	Santé	2	
	Inflammal	bilité 1	
	Réactivité	0	
	Spécial		
$\overline{}$			

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Tris(2-chloroethyl) Phosphate	115-96-8	>=93

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	N'est pas considéré comme inflammable, mais peut brûler à des températures élevées.
Agents d'extinction appropriés	Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, alcool ou mousse de polymère.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau à forte pression.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. Oxydes de phosphore, Chlorure d'hydrogène gazeux.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Les contenants exposés au feu peuvent exploser. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer
confinement et nettoyage,	les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus
précautions individuelles	dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un
équipement de protectection et	équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Éviter de respirer les vapeurs,
mesures d'urgence	les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
_	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

	Entreposer dans un endroit frais et sec. Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles.
manutention	Assurer une bonne aération. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel lors de la mautention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
TRIS (2- CHLOROETHYL) PHOSPHATE		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide incolore à jaune très pâle.
Odeur	Inodore à très faible.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Neutre.
Point de fusion / congélation	Envir60°C
Point initial d'ébullition	330°C
Plage d'ébullition	192-330°C
Point d'éclair	222-232°C
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Densité de vapeur	9.8 (Air=1)-
Densité	1.4g/ml
Solubilité	Eau: 1 à 5 mg / ml @ 20C; Soluble dans la plupart des solvants organiques
Coefficient de partagen-octanol/eau	log Pow: 1.7 à 20 °C-
Température d'auto-inflammation	1115°C
Température de décomposition	220°C
Viscosité	45 cP à 20 ° C.

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.		
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.		
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.		
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes.		
Substances incompatibles	Oxydants forts, des bases fortes.		
Produits de décomposition dangereux	Vapeurs toxiques de monoxyde et de dioxyde de carbone. Oxydes de phosphore, Chlorure d'hydrogène gazeux.		

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

PHOSPHATE DE TRIS (2-CHLOROÉTHYLE)

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Aucune irritation en cas de contact avec les yeux. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié.
- Peau	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié.
- Respiration	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié.
- Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée: Organes Cibles: Reins. Système nerveux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Estomac - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme Peut nuire à la fertilité ou au fætus. Est reconnu comme un agent inclassable quant à sa cancérogénicité (groupe 3 selon IARC). À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 1230 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - > 2,000 mg/kg.
CL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 5 mg/L.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 170 mg/L - 48 h. Toxicité pour les algues: Pseudokirchneriella subcapitata - 450 mg/L - 72 h. Toxicité pour les poissons: CL50 - Oryzias latipes : 66 mg/L - 48h.
Persistence et dégradation	Biodégradabilité aérobique. Durée d'exposition 28 jr - Résultat: 4% - Difficilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Carassius auratus (Poisson rouge) - 96 h - 4 mg/L. Facteur de bioconcentration (FBC): 0.9. Cyprinus carpio (Carpe) - 42 jr à 25 °C - 1 mg/L. Facteur de bioconcentration (FBC): 0.6-0.8.
Mobilité dans le sol	Adsorption par le sol (Koc): 390. Mobilité modérée dans le sol.
Autre effets nocifs	Toxique pour les organismes aquatiques. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures p		Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécailisée en élimination des déchets.
Emballage	e contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Cancérogénicité catégorie 2
	Toxicité pour la reproduction catégorie 1B
	Toxicité aigüe-Orale catégorie 4

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour: 2020-04-28